

41222?

4.19 **Surveillance du développement des deux populations de lynx réintroduites en Suisse à l'aide de questionnaires**

S. Capt, U. Breitenmoser, Ch. Breitenmoser-Würsten, Projet lynx Suisse

Résumé du poster

Le lynx (*Lynx lynx*) a été réintroduit en Suisse à partir de 1971. Aucun programme de surveillance accompagna ces lâchers, ce qui laisse aujourd'hui de graves lacunes dans la connaissance du développement initial de la population. Ce n'est qu'environ dix ans après les premières libérations, lorsque les cas de prédation sur des animaux domestiques prenaient de plus en plus d'ampleur, qu'un premier sondage sur la distribution du lynx en Suisse fut réalisé (BREITENMOSER 1983), suivi plus tard d'une enquête pour le Jura (BREITENMOSER & BAETTIG 1992). L'établissement et la mise à jour continuelle de l'aire de répartition pour une espèce rare et menacée comme le lynx est de première importance. Cela permet, en tenant compte des résultats obtenus par radiotélémetrie sur l'organisation spatiale du lynx, d'estimer le nombre d'individus présents, d'apprécier les possibilités de contacts avec d'autres populations et de suivre le développement spatial de la population. La survie d'une population réintroduite dépend entre autres de sa capacité et de sa vitesse d'expansion. Pour assurer une surveillance nationale à long terme sur le plan de la distribution du lynx, plusieurs moyens sont actuellement appliqués en Suisse. D'une part toutes les données positives, c'est-à-dire des indices certains de présence, sont recensées et centralisées. Il s'agit en occurrence de tous les lynx trouvés morts, capturés ou tirés ainsi que des attaques de lynx confirmées sur des animaux domestiques. D'autre part nous avons établi un questionnaire demandant aux personnes interrogées de noter les données positives et négatives, c'est-à-dire aussi l'absence de signes de présence, et d'autres observations comme p.ex. la reproduction. Pour obtenir des données fiables et comparables d'une année à l'autre, ces questionnaires sont envoyés à tous les gardes-chasse de Suisse, qui sont des employés de l'état et des personnes assermentées. Pour motiver les informateurs, ils sont régulièrement renseignés sur les résultats de l'enquête. Les secteurs de surveillance individuels des différents gardes-chasse constituent l'unité de base pour établir l'aire de répartition du lynx. Le secteur de surveillance d'un garde-chasse a une superficie moyenne d'environ 200 km². La comparaison des différentes méthodes de recensement permet une meilleure analyse et interprétation des données.

BREITENMOSER, U. 1983. Zur Wiedereinbürgerung und Ausbreitung des Luchses *Lynx lynx* in der Schweiz. Z. Forstw. 134:207-222.

BREITENMOSER, U. AND M. BAETTIG 1983. Wiederansiedlung und Ausbreitung des Luchses *Lynx lynx* im Schweizer Jura. Revue suisse Zool. 99:163-176.